

PDA **P**érimètre **D**élimité des **A**bords

SAINT-GEORGES-BUTTAVENT (53)

RESTES DE L'ABBAYE DE FONTAINE-DANIEL

RAPPORT DE PRESENTATION



SOMMAIRE

RAPPEL DU CONTEXTE JURIDIQUE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
METHODOLOGIE ET PHILOSOPHIE AYANT GOUVERNE LA DELIMITATION DU PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS.....	4
PRESENTATION HISTORIQUE DU MONUMENT ET MOTIFS DE PROTECTION	5
VILLAGE DE FONTAINE-DANIEL : ELEMENTS HISTORIQUES	5
VILLAGE DE FONTAINE-DANIEL : HISTOIRE DU MONUMENT HISTORIQUE.....	8
LES ORIENTATIONS DE PROTECTION DES ABORDS DU MONUMENT HISTORIQUE.....	11
ANALYSE, ENJEUX ET JUSTIFICATIONS DU PDA DU MONUMENT HISTORIQUE.....	11
ANNEXE : ARRETES DE PROTECTION	20

RAPPEL DU CONTEXTE JURIDIQUE ET DEMARCHE D'INSTAURATION DU PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS (PDA)

Les Péri-mètres Délimités des Abords (PDA) ont été créés par la loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (LCAP) de juillet 2016 : « les immeubles ou ensembles d'immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou sa mise en valeur sont protégés au titre des abords » (art. L621-30 du Code du patrimoine).

Deux cas de figure se présentent :

- ➔ la protection au titre des abords s'applique à tout immeuble (bâti ou non bâti) situé dans un périmètre délimité (PDA) par l'autorité administrative, soit le Préfet de Région sur proposition de l'Architecte des Bâtiments de France. Ce périmètre peut être commun à plusieurs monuments historiques ;
- ➔ à défaut, la protection au titre des abords s'applique à tout immeuble (bâti ou non bâti) situé à moins de 500 m de celui-ci, visible du monument historique ou visible en même temps que lui.

Dans le premier cas du PDA, deux objectifs majeurs ont été recherchés par le législateur :

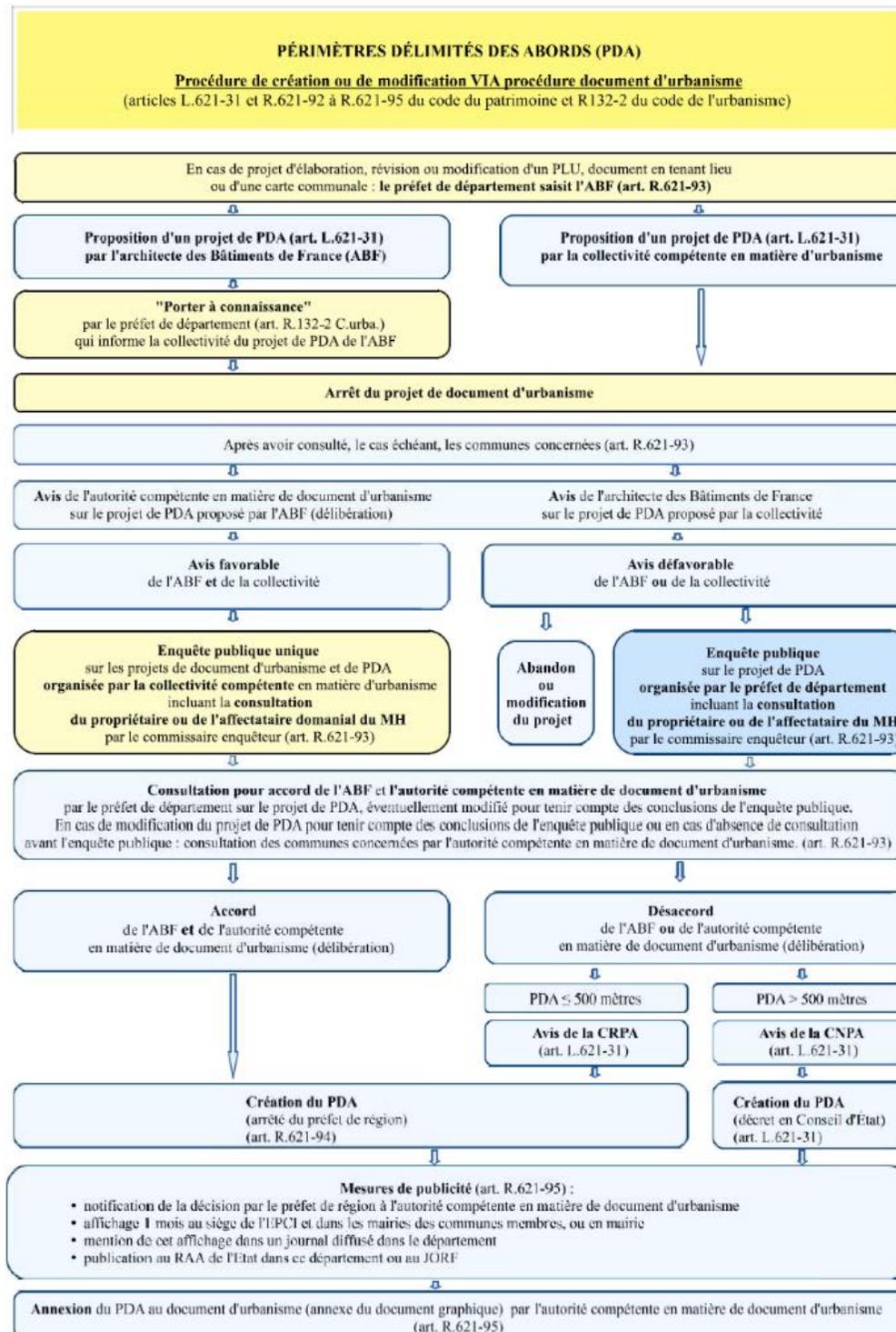
- ➔ conditionner l'obtention des demandes d'urbanisme à un avis conforme de l'ABF pour les travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur d'un immeuble, bâti ou non bâti (art. L621-32 du Code du patrimoine) ;
- ➔ Clarifier la situation vis-à-vis des porteurs de projet en identifiant ce qui représente effectivement un intérêt patrimonial autour du monument historique, et ce, en fonction du contexte local. L'objectif est de mettre fin au caractère arbitraire du rayon de 500 m autour du Monument Historique en offrant la possibilité d'adapter ce périmètre de 500 m en l'étendant et/ou en le réduisant.

La délimitation d'un PDA s'effectue alors en identifiant :

- ➔ le champ de visibilité du monument,
- ➔ la qualité patrimoniale (en termes d'architecture, d'urbanisme, de paysage) des abords du monument,
- ➔ la cohérence de l'ensemble urbain d Monument historique,
- ➔ les perspectives monumentales,
- ➔ les enjeux qui résultent du croisement de ces deux dimensions.

L'instauration d'un PDA revêt d'autres intérêts :

- ➔ conférer une plus grande sécurité juridique aux décisions prises en termes de demandes d'autorisation d'urbanisme : plus d'interprétation possible quant à la nature de l'avis de l'ABF simple ou conforme et une délimitation « nette » en s'appuyant sur le parcellaire ;
- ➔ assurer une liaison entre l'abord du Monument historique et l'enjeu patrimonial local.



PRESENTATION HISTORIQUE DU MONUMENT ET MOTIFS DE PROTECTION

VILLAGE DE FONTAINE-DANIEL : ELEMENTS HISTORIQUES

Sources : Fontaine-Daniel, caractère d'exception – Association culturelle de Fontaine-Daniel – Editions Alcyon ; Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot – Archives départementales de la Mayenne

Les origines du site et son évolution au cours des siècles

La cité de Fontaine-Daniel se situe sur la commune de Saint-Georges-Buttavent. L'origine du nom est inconnue, une mention de *Fons-Danielis* ou *Fonte-Danielis* apparaissant en 1240 dans le cartulaire de l'abbaye. On suppose qu'un Daniel aurait découvert une source. LE village de Fontaine-Daniel revêt un caractère d'exception, car il a accueilli pendant 600 ans une communauté religieuse qui y fonda une abbaye et valorisa les terrains agricoles et forestiers alentours, puis pendant 200 ans, une communauté industrielle tissant la célèbre toile de Mayenne.

Originellement, Fontaine-Daniel dépend de la baronnie de la ville de Mayenne. Juhel III, seigneur de Mayenne de 1189 à 1220 projette d'y fonder une abbaye. Il est également à l'origine de la fondation des prieurés de Berne et de Montguion près de Mayenne, mais c'est à Fontaine-Daniel qu'il souhaitera être enterré.

Fontaine-Daniel devient ainsi une abbaye cistercienne, communauté religieuse fondée pour la première fois à Cîteaux en 1098 près de Dijon, guidée par la règle de Saint-Benoît rédigée vers 540. Elle devait initialement s'implanter à Notre-Dame-du-Clair, mais au bout de sept ans, les 20 frères ayant commencé les travaux en août 1197, font le constat d'un manque d'eau, de sols peu fertiles et d'une trop forte fréquentation des pèlerins se rendant à la chapelle Saint-Anne. Juhel III accepte alors de fonder la nouvelle abbaye à Fons-Danielis, jouxtant la forêt de Salair, sur la commune de Saint-Georges-Buttavent. Les trois éléments nécessaires aux cisterciens y sont réunis : l'eau, le bois et le silence. Le couvent rejoint les premiers frères en 1205 selon la charte de Juhel III confirmée par la suite par Philippe-Auguste et les papes Innocent III et Grégoire IX. La construction du site sera achevée en 1243. Elle nécessitera l'assèchement du marais grâce à la construction de digues et barrages à l'origine de l'étang baignant le hameau au nord.

Le site était ainsi composé de plusieurs étangs, fontaines et réservoirs, d'un lavoir, d'un jardin et de l'abbaye constituée outre le cloître et la porterie, d'une salle du chapitre, d'un scriptorium, d'un réfectoire et d'un dortoir en l'aile Est, d'une habitation du prieur, d'une cuisine et de chambres d'hôtes dans l'aile Sud et d'un cellier, ateliers, réfectoire et dortoir des frères convers (hommes ne suivant pas l'ordre monastique mais participant aux travaux agricoles) et grenier pour l'aile Ouest. Une église, aujourd'hui disparue, de plus de 22 m sous charpente dominait l'ensemble de l'abbaye.

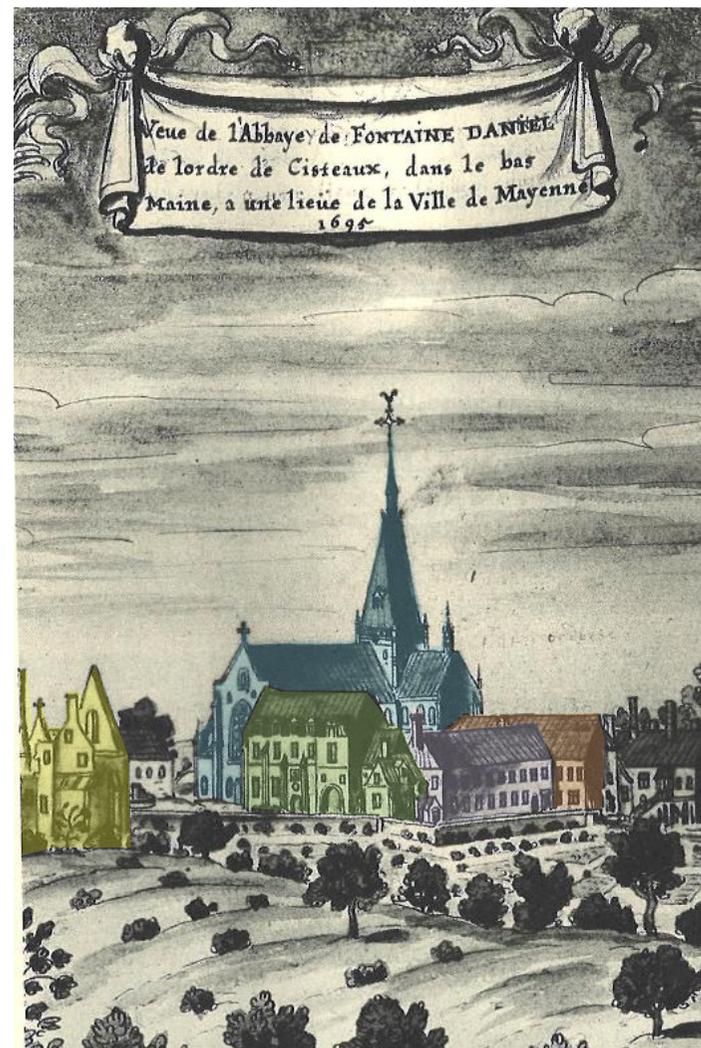


Illustration du XVIIe siècle présentant l'église aujourd'hui disparue (en bleu) et l'aile ouest (en vert), sud (en violet) et est (en orange) (source : Fontaine-Daniel, caractère d'exception – Association culturelle de Fontaine-Daniel – Editions Alcyon)

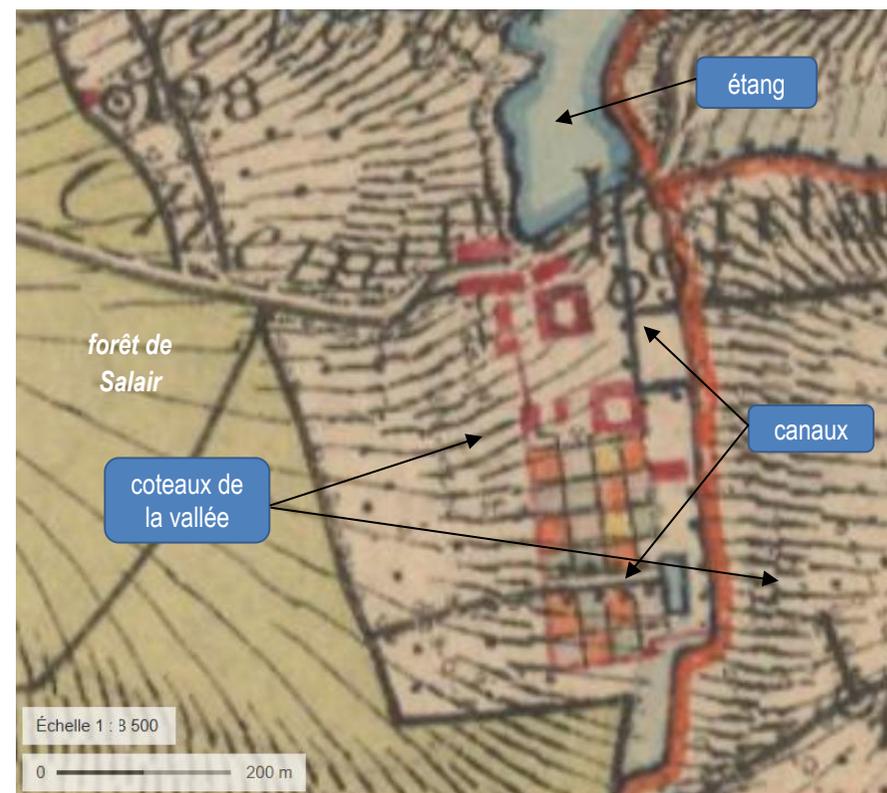
Le caractère immuable des lieux est perturbé par Louis XI qui, soucieux de reprendre la main sur les riches et indépendante abbayes, introduit à Fontaine-Daniel un abbé commendataire chargé de tirer parti financièrement du site au profit du roi. Jusqu'à lors, les abbés étaient nommés par l'abbé de Cîteaux ou par les moines entre eux. Les moines cherchent à se défendre de cette intrusion et l'abbaye fut de nombreuses fois assaillie, notamment entre 1460 et 1465. Le nombre de moines diminue d'années en années. Pendant les guerres de religion, les Anglais, soutenant les protestants, pillent l'abbaye de Fontaine-Daniel en 1592. Les moines peineront à reconstruire les lieux, leurs moyens financiers étant désormais limités. Ils sont encore 18 vers 1600, 7 à la Révolution.

En 1789, l'abbaye est mise sous tutelle de l'Etat et vendue comme bien national en 1791. En 1806, M. Horem rachète l'abbaye à une douzaine de petits propriétaires. Il compte faire de ce lieu une filature articulée par une roue de moulin et 16 chevaux. En 1812, l'entreprise compte 760 filateurs travaillant manuellement. En 1830, Mme Armfield, veuve Horem, s'associe avec Martin Denis, l'époux de sa nièce Elizabeth, initie la modernisation de l'entreprise avec la première machine à vapeur mayennaise et un tissage mécanique dans l'aile Est de l'abbaye. Une nouvelle filature est installée également dans l'ancienne aumônerie qui est élargie et relevée de deux étages et dans un bâtiment avec toit à redents (toit à dents de scies, avec ouvertures orientées au nord permettant de diffuser la lumière et réduire la chaleur solaire).

Dans un premier temps, il est proposé aux ouvriers de loger dans les ailes nord et ouest de l'abbaye. Elizabeth Denis, soucieuse de leur apporter plus de confort, fait construire les premiers logements collectifs : la Cour, les Marronniers et les Platanes en 1838. Ce qui n'était qu'une abbaye devient progressivement en un siècle, un village. Son fils Gustave Denis poursuit la modernisation de l'entreprise ainsi que la construction de logements et d'une école (transformée en restaurant aujourd'hui), déjà laïque, gratuite et obligatoire, plusieurs années avant la loi de Jules Ferry. Il sera également sénateur et président du Conseil Départemental de la Mayenne de 1865 à 1915. Deux fils de Gustave, Georges Denis et Paul Denis poursuivent l'essor de l'entreprise familiale et conçoivent la génération suivante de bâtiments collectifs : la Source, le Balcon, les Champs et les Jardins.

En 1952, la marque « Toile de Mayenne » est déposée par les petits-enfants de Gustave, Jean et Bertrand, qui se tournent vers la vente aux particuliers de tissus d'ameublement. Il y a 350 salariés. Jean dessine les dernières maisons, cette fois-ci, individuelles qui seront proposées aux ouvriers. Aujourd'hui, malgré la crise du textile, l'entreprise est toujours en activité avec 140 salariés. De nombreuses personnes ont acheté les maisons dont ils étaient locataires.

Carte de l'Etat Major établie dans entre les années 1820 et 1866 (source : géoportail)



Le graphisme de la carte de l'Etat Major permet de bien appréhender l'insertion du site de l'abbaye dans la vallée de l'Anvove. On voit également le grand étang au nord ainsi que le système de canaux irriguant les parcelles et qui serviront par la suite à faire tourner les métiers à tisser des futurs ateliers de la famille Denis. Le village tel que nous le connaissons aujourd'hui, n'existe pas encore.

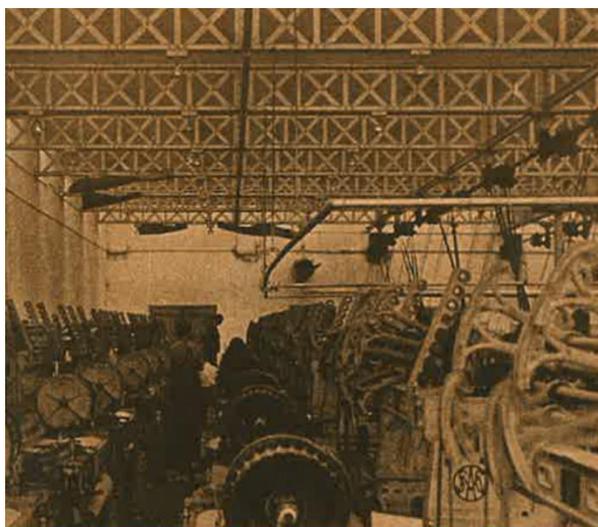
Cartes postales anciennes (source : Delcampe.fr et Fontaine-Daniel, caractère d'exception – Association culturelle de Fontaine-Daniel – Editions Alcyon)



Place centrale de Fontaine-Daniel



Comparaison avec la prise de vue de 2019. Ces bâtiments ont abrité l'école de Fontaine-Daniel et sont aujourd'hui valorisés en restaurant. On notera la persistance dans le temps de cette place centrale arborée avec sa pelouse et ses barrières blanches



L'atelier, vers 1920

VILLAGE DE FONTAINE-DANIEL : HISTOIRE DU MONUMENT HISTORIQUE

Sources : Base Mérimée ; Fontaine-Daniel, caractère d'exception – Association culturelle de Fontaine-Daniel – Editions Alcyon ; Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot – Archives départementales de la Mayenne

RESTES DE L'ABBAYE DE FONTAINE-DANIEL

Type de protection	inscription par arrêté du 10/12/1927
Parties protégées	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bâtiments de l'ancienne entrée 2. Grande salle voûtée du rez-de-chaussée servant actuellement de garage (ancien cellier) 3. Les restes du cloître 4. La façade du bâtiment du XVIIIe siècle 5. Boiseries du XVIIIe siècle de la salle à manger
Localisation	Lieu-dit de Fontaine-Daniel

Description

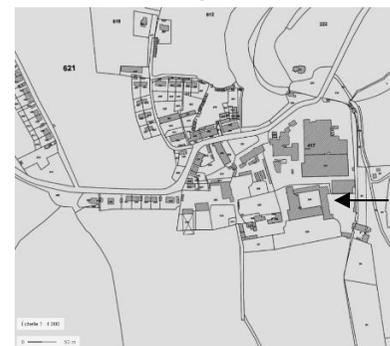
Il ne reste que peu d'éléments des bâtiments construits par les Cisterciens dès le XIIIe siècle. Le dictionnaire de l'abbé Angot nous en livre une description. Les bâtiments entouraient une cour carrée de 40-50 m de côté avec à l'Est, le couvent, au Sud, l'abbatiale, à l'Ouest, l'hôtellerie et les celliers, et au Nord, l'église. Le couvent comporte encore trois larges baies en plein cintre, plus riches et soignées que ce que la règle de Saint-Benoît édictait, conservées jusqu'à nos jours. La façade extérieure que l'on voit aujourd'hui a été reconstruite en 1745 avec pour ornement un fronton triangulaire avec l'écusson de l'abbaye. L'abbatiale a été entièrement reconstruite en 1737. Le corps occidental contenait de magnifiques celliers partagés en deux nefs par une rangée de 5 colonnes dont les chapiteaux évasés reçoivent les retombées de voûtes d'arêtes dans une combinaison simple et harmonieuse. On peut encore admirer cette salle des Cacaudières, servant aujourd'hui de dépôt/garage. Dans les jardins, se trouvaient deux bassins de 15 m de diamètre. L'église qui occupait le côté nord était, comme le décrit un texte de 1766, « la plus belle et la plus vaste de la province après la cathédrale ». A l'ouest de l'abbaye, la porterie, ancienne porte d'entrée qui accueillait l'hôtellerie pour les pèlerins et les visiteurs, trône toujours au cœur d'une cour ceinturée de bâtiments agricoles.

Iconographies anciennes et actuelles

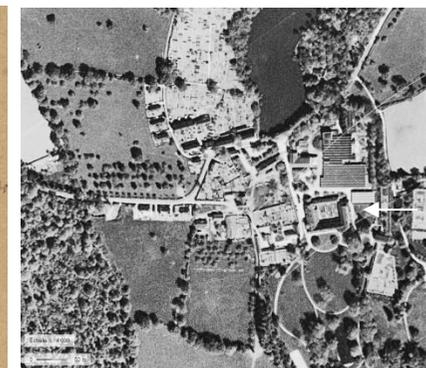
Vues en plan



Cadastre napoléonien 1820 (source : Archives départementales). Plan de l'abbaye avant son rachat par la famille Horem et le développement de l'usine de tissage par la famille Denis et la construction des logements des ouvriers



Cadastre actuel 2018 (source : géoportail)



Photographie aérienne 1950-1965 (source : géoportail)



Photographie aérienne 2016 (source : géoportail)

Photographies anciennes (cartes postales fin du XIXe siècle - delcampe.net) **et actuelles** (photographies prises en 2019)



Aile Ouest



Aile Sud, avec ces deux magnifiques tilleuls visiblement plus que centenaires comme le laisse supposer la carte postale ancienne



Aile Est et son fronton triangulaire, orné de l'écusson de l'abbaye



Salle voûtée des Cacaudières

LES ORIENTATIONS DE PROTECTION DES ABORDS DU MONUMENT HISTORIQUE

ANALYSE, ENJEUX ET JUSTIFICATIONS DU PDA DU MONUMENT HISTORIQUE

Le reportage photographique et la carte des enjeux ne visent pas à un repérage exhaustif qui serait peu constructif de tous les points de covisibilités, **mais bien à établir une vision d'ensemble des sensibilités paysagères au regard de la cohérence urbaine, paysagère et architecturale environnante.**

L'objectif du PDA n'est donc pas en soit de préserver l'ensemble des vues offertes sur le monument, **mais bien à préserver la qualité des perspectives ou mises en scène des monuments les plus patrimoniales qui pourraient être remises en cause soit par des aménagements ou constructions nouvelles de tout type (habitat, équipements, activités économiques), soit par une évolution non maîtrisée des constructions, murs et clôtures ou espaces publics existants.**

Les numéros entre parenthèses renvoient aux planches photographiques et à la cartographie pages suivantes.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE ET ENJEUX : LE MONUMENT HISTORIQUE DANS LE CONTEXTE PAYSAGER ET BATI ENVIRONNANT

➔ Identification des covisibilités et de la cohérence paysagère et urbaine

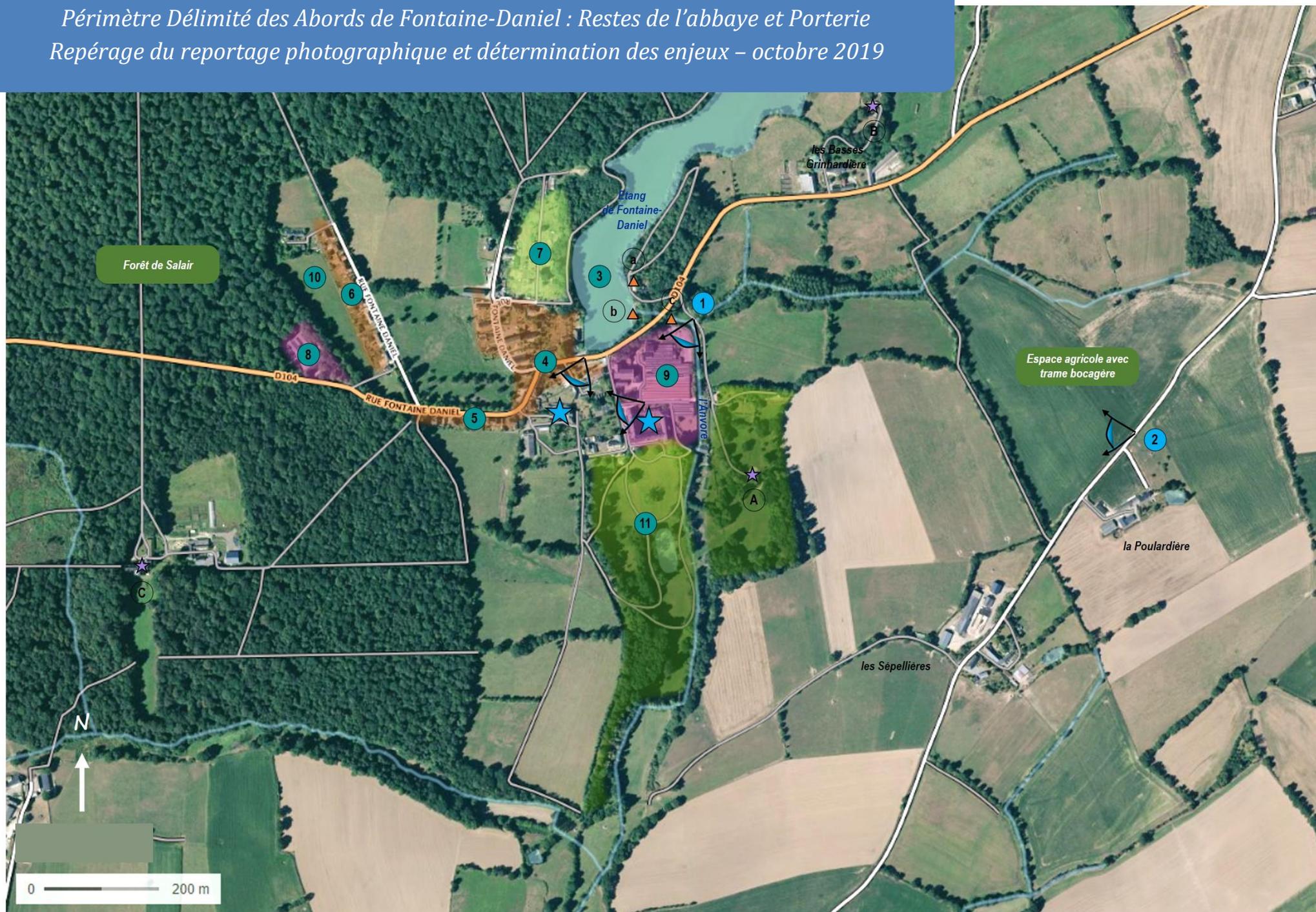
Le reportage photographique et la carte des enjeux pages suivantes illustrent et détaillent les covisibilités majeures et les ambiances urbaines et paysagères créant écrin autour du Monument Historique. La synthèse suivante peut en être faite :

- ⇒ les moines cisterciens, dans leur souci de discrétion, d'intimité et de calme recherchaient des lieux à l'abri de regards. **Fontaine-Daniel n'échappe pas à la règle puisque, qu'à moins d'être au pied de l'abbaye ou de la porterie**, il n'y a pas de covisibilités majeures observées. L'encaissement de la vallée, la végétation qui l'accompagne et les parcs créés au XIXe siècle masquent l'édifice religieux. Tout juste aperçoit-on, et parce qu'on y prête attention, une portion des toitures de la porterie ou de l'abbaye depuis la rue principale du village, le lavoir (1) ou de manière encore plus lointaine depuis la route des fermes de la Poulardière et des Serpellière (2) ;
- ⇒ l'abbaye n'est que peu perceptible dans son environnement, mais cet environnement est exceptionnel et ce, à plusieurs titres. Isolée pendant plus de 600 ans, l'abbaye est aujourd'hui partie intégrante d'un village créé ex-nihilo par les propriétaires de l'usine de tissage implantée dans les bâtiments de l'abbaye à partir de 1838 (8 et 9). En

construisant par phase des logements pour ses ouvriers autour de l'usine, la famille Denis est à l'origine **d'une cité ouvrière de grande qualité, rappelant les cités-jardins à l'anglaise, mais adaptées à un milieu rural.** La topographie et la végétation préexistante (vallée et étang de l'Anvove (3), lisière boisée de la forêt de Salair (10), maillage bocager, parcs arborés de l'abbaye et du château des Roches (11)) sont en effet à l'origine d'un cadre de vie remarquable au sein duquel petit habitat collectif et maisons individuelles ont pris place, **tel un parc habité par un village-ouvrier ;**

- ⇒ **la grande harmonie des lieux est assez frappante.** Elle est due à la trame végétale et à la qualité des paysages environnants, mais aussi à l'architecture du bâti ouvrier qui s'est adaptée au fil des années aux besoins en confort et individualité des salariés : de l'habitat collectif des années 1840 (4) reprenant le registre du bâti longitudinal de l'abbaye et cadrant la place centrale, aux maisons individuelles des années 1950 (5 et 6), à l'orée de la forêt. Chaque habitation est dotée d'un jardin, à l'arrière des constructions ou sous forme d'un jardin partagé, près de l'étang (7). Les typologies architecturales sont donc diversifiées, mais les matériaux employés (ardoises des toitures, moellons bruns des façades...) créent l'unité.

Périmètre Délimité des Abords de Fontaine-Daniel : Restes de l'abbaye et Porterie
Repérage du reportage photographique et détermination des enjeux – octobre 2019



ENJEUX ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS



Monument Historique
(abbatiale et porterie)



autre édifice remarquable:

- A. château des Roches
- B. château des Fragnès
- C. château du Bois de Salair



renvois au reportage
photographique et aux planches
photographiques thématiques



Vue plus ou moins lointaine, mais toujours très furtive, sur les toitures du corps de l'abbaye ou de la porterie : des covisibilités très ténues

Éléments urbains, architecturaux et paysagers créant un registre de parc habité, écrin valorisant pour le Monument historique, même en l'absence de covisibilités avec ce monument :

- **Le village de Fontaine-Daniel** : bâti construit entre 1838 et les années 1960, témoin rare d'architecture de type cité ouvrière avec de l'habitat collectif en milieu rural et des maisons individuelles rappelant les cottages anglais. Une architecture diversifiée en termes de typologies bâties et de volumétries, mais d'une grande harmonie et homogénéité par rapport aux matériaux de construction
- **Le bâti lié à l'usine de tissage des Toiles de Mayenne** : un témoin de la transformation d'un site religieux en site industriel où se mêlent édifices du XIII^e siècle remaniés au XVIII^e siècle



- **Les éléments paysagers constituant un registre de parc, participant de la qualité exceptionnelle du cadre de vie et à l'image unique du village. Outre la lisère boisée de la forêt de Salair et les haies bocagères de l'espace agricole, les éléments suivants constituent cet écrin :**
étang et vallon de l'Anvore, coulée verte structurante au sein de laquelle l'abbaye s'est implantée et ses éléments bâtis d'accompagnement :
 - a. chapelle Saint-Michel
 - b. moulin
 - c. lavoirjardins Familiaux
parcs arborés du XIX^e siècle de l'abbaye et du château des Roches tirant partie de la vallée de l'Anvore

Covisibilités liées à l'ancienne abbaye



Toiture de l'abbaye perceptibles depuis le lavoir en prenant l'allée menant au château des Roches



Vue très furtive d'une des toitures de l'abbaye depuis la route de la Poulardière et des Sépellières



En entrée Est du village, l'étang de Fontaine-Daniel marque très qualitativement le paysage urbain. Il témoigne des travaux d'assèchement du marais que les moines cisterciens ont menés au cours du XIII^e siècle afin de pouvoir construire l'abbaye. Il est bordé par un moulin (2^e photographie) et par une chapelle construite en 1939 par les ouvriers de la filature (3^e photographie)



Exemples des diverses générations de logements ouvriers dont les plans ont été conçus par les fondateurs et gérants des Toiles de Mayenne : de l'habitat collectif dans les années 1840 autour de la place centrale du village, au logement individuel dans les années 1950-1960.

Contrairement à certaines cités ouvrières, les entrepreneurs ont pris soin de diversifier les volumes et l'agencement des maisons individuelles afin que chaque occupant se sente personnalisé. En revanche, l'unité de matériau et de traitement des clôtures apportent une belle homogénéité et harmonie à l'ensemble.



Les petits collectifs sont accompagnés de jardins familiaux créant une jolie coulée verte à l'arrière de la place centrale du village



Les bâtiments liés à la filature et au tissage. Photographie 8 : la boutique des Toiles de Mayenne, en entrée Ouest du village, en lisière de la forêt de Salair. Photographies 9 : le site industriel au cœur de l'abbaye avec de gauche à droite : les bâtiments de l'abbaye (remaniés au XVIIIe siècle), les ateliers avec toitures à redents avec un des canaux qui permettaient à l'époque d'action le moulin qui fournissait la force motrice, avant l'arrivée des premiers métiers à tisser actionnés par des machines à vapeur



Le village de Fontaine-Daniel s'établit dans un véritable écrin de verdure composé par la vallée de l'Anvère (photographie 3 où elle est élargie par l'étang), la lisière de la forêt de Salair (10) et les parcs arborés de l'abbaye (11) et du château des Roches. La trame végétale est très prégnante et contribue, au même titre que la qualité du bâti du village et de l'abbaye, à une ambiance de parc



JUSTIFICATIONS DE LA DELIMITATION DU PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS

➔ Principes généraux conduisant à l'établissement du PDA et à sa justification

Au regard de l'histoire atypique de Fontaine-Daniel décrite en première partie et de l'analyse des enjeux de protection déterminés suite au reportage photographique, le parti pris général suivant de délimitation du PDA paraît adapté :

- ⇒ **protection des éléments bâtis constituant le site religieux et industriel ainsi que le village ouvrier** et pour lesquels une intervention non maîtrisée sur le bâti existant et les clôtures ou l'édification non réfléchie d'une construction nouvelle serait de nature à remettre en cause de manière notable l'harmonie et la qualité des lieux ;
- ⇒ **protection des éléments paysagers constituant le « parc écrin » de l'abbaye : étang de Fontaine-Daniel, vallée de l'Arvone, parcs de l'abbaye et du château des Roches, abords agricoles en lisière de la forêt de Salair.** Le cadastre napoléonien est dans la plupart des cas utilisé pour déterminer les parties les plus anciennes à prendre en compte.

➔ Justification du PDA des restes de l'abbaye de Fontaine-Daniel

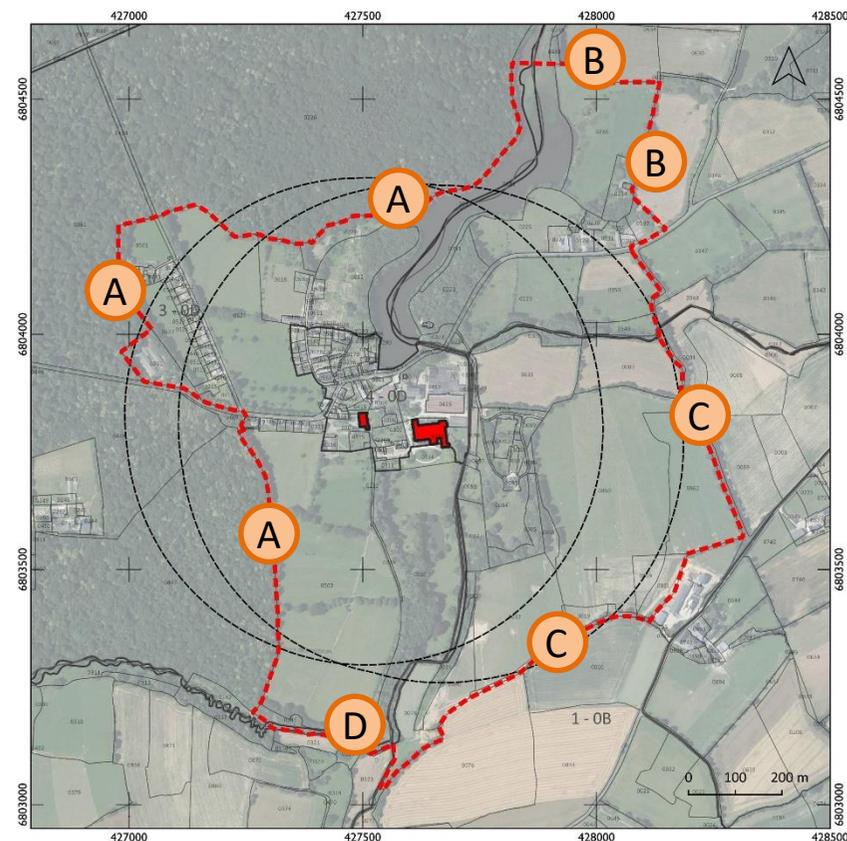
Les lettres entre parenthèses (A) renvoient à la cartographie ci-contre.

Au vu des principes de protection édictés ci-avant :

- ⇒ **la limite Ouest** du PDA repose donc sur la lisière boisée de la forêt de Salair en incluant le magasin d'usine des Toiles de Mayenne (A), bâti du XXe siècle. En effet, la forêt est une unité paysagère à part entière qui est déconnectée au fonctionnement de Fontaine-Daniel, elle n'est donc pas incluse au PDA même si elle renferme un château et participe de la qualité des paysages environnant ;
- ⇒ **la limite Nord** s'arrête au droit de l'étang de Fontaine-Daniel et du parc du château des Fragnès (B). Cette délimitation permet d'intégrer l'entrée Ouest du village qui est marquée par le château et qui s'ouvre ensuite sur le plan d'eau après le petit massif boisé abritant la chapelle Saint-Michel et le moulin ;
- ⇒ à l'ouest, l'espace agricole de la Poulardière et des Serpellières offre des vues très partielles sur l'abbaye mais très nettes sur les parcs de l'abbaye et des Roches. **Il est donc fait le choix d'appuyer le détour Est du PDA sur la limite naturelle constituée par les haies bocagères (C) ...**
- ⇒ ... puis par le chemin agricole des Serpellières qui vient rejoindre la pointe septentrionale du parc arboré de l'abbaye, **limite Sud du PDA (D).**

Abbaye cistercienne de Fontaine Daniel (restes) - Saint-Georges-Buttavent (53)

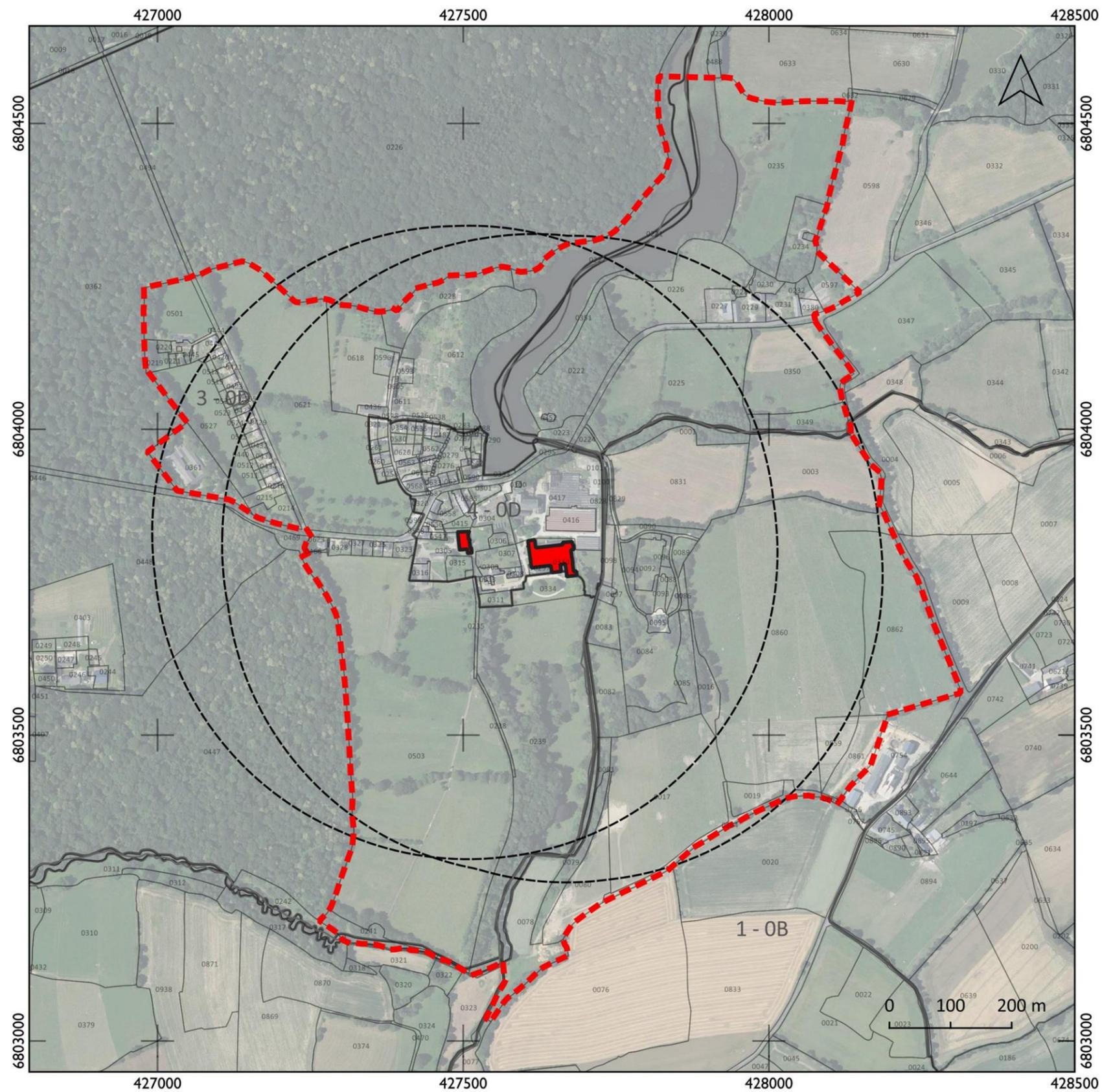
Monument historique inscrit par arrêté du 10 décembre 1927



■ Monument historique - - - Proposition de Périmètre délimité des abords (PDA) ○ Servitude rayon 500 mètres

Département : Mayenne (53)
Commune : Saint-Georges-Buttavent
Section/Feuille : 0A/2, 0B/1, 0D/3-4
Date d'édition : 01/02/2021
Projection : RGF93 (EPSG 2154)

Sources : cadastre (DGFIP), monument historique, PDA et servitude (DRAC PDL), BD Ortho® (IGN®)
Conception : DRAC Pays de la Loire
Réalisation : DRAC Pays de la Loire | janvier 2022



Abbaye cistercienne de Fontaine Daniel (restes)

Saint-Georges-Buttavent (53)

Monument historique inscrit par arrêté du 10 décembre 1927

- Monument historique
- Proposition de Périmètre délimité des abords (PDA)
- Servitude rayon 500 mètres

Département : Mayenne (53)
 Commune : Saint-Georges-Buttavent
 Section/Feuille : 0A/2, 0B/1, 0D/3-4
 Date d'édition : 01/02/2021
 Projection : RGF93 (EPSG 2154)
 -
 Sources : cadastre (DGFIP), monument historique, PDA et servitude (DRAC PDL), BD Ortho® (IGN©)
 Conception : DRAC Pays de la Loire
 Réalisation : DRAC Pays de la Loire | janvier 2022

ANNEXE : ARRETES DE PROTECTION

Département MAYENNE Commune SAINT-GEORGES-BUTTAVENT

Arrondissement Mayenne Canton Mayenne-Ouest

Monument Abbaye de Fontaine-Daniel

Propriétaire Monsieur Denis
y demeurant

Parties inscrites sur l'inventaire Restes de l'abbaye de Fontaine-Daniel :

- 1- bâtiments de l'ancienne entrée,
- 2- grande salle voûtée du rez-de-chaussée servant actuellement de garage,
- 3- les restes du cloître,
- 4- la façade du bâtiment du XVIII^e siècle
- 5- boiseries du XVIII^e siècle de la salle-à-manger.

en date du : 10 décembre 1927

Époques de Construction XII^e - XVIII^e siècle.

Objets classés

